

G/R

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI.-

Ruhengeri, le 22 Juillet 1952.-

N° 1693 /Huis.-

OBJET:-

M.A.Lalji c/G.Amed Ladha.

Monsieur l'Huissier,

Comme suite à vos lettres n°s 2098/Protet
N° I.006 du 26 Juin 1952 et n° 2097/Prot.n° I.265, j'ai l'hon-
neur de vous renvoyer les deux dossiers, le Sieur GULAM HUSSEIN
AHMED LADEA étant décédé.-

L'Huissier,-
D. NEVEJANS.-

Monsieur l'Huissier près
le Tribunal de Première Instance
à USUMBURA.-



GREFFE DU TRIBUNAL DE 1^o INSTANCE
DU RUANDA-URUNDI A USUMBURA.

Usumbura, le 26 Juin

1952

N^o 2097/Protet n^o 1265

O B J E T:

MA. Lajji c/ G. Ahmed Latha

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous faire tenir sous ce pli, en original et copie, un effet que je vous prie de bien vouloir protester au domicile du sieur G. Ahmed Latha....
Commerçant à Gitarama.

Sitôt protet établi, dûment rempli, daté et signé, vous voudrez bien me le tourner en original et copie avec l'effet de commerce, que je vous transmets en annexe.-

A Monsieur l'Huissier

GITARAMA

L'Huissier,

YALI

GREFFE DU TRIBUNAL DE 1^o INSTANCE
DU RUANDA-URUNDI A USUMBURA.

Usumbura, le 26 Juin 9 1952.-

N^o 2098 / Protet n^o 1006

O B J E T :

M.A Lalyi

c/ *g* Ahmed Ladhwa

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous faire tenir sous ce pli, en original et copie, un effet que je vous prie de bien vouloir protester au domicile du sieur. *Gulam Hussein Ahmed Ladhwa*
Commerçant à *Gitarama*

Sitôt protet établi, dûment rempli, daté et signé, vous voudrez bien me le tourner en original et copie avec l'effet de commerce, que je vous transmets en annexe.-

A Monsieur l'Huissier

à
GITARAMA

117152
665/Hus

L'Huissier,

YALI

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE NYANZA
SECTEUR DE GITARAMA

Gitarama, le 2 juillet 1952

675/Huiss.

Objet: M.A. Lalji c/G. Ahmed Ladha

Transmis copie pour information à Monsieur
l'Huissier près du Tribunal de 1^{re} Instance
à Usumbura.

291 / Huiss / M. Vermeulen
Reçu le 24.7.52
Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous transmettre la lettre no 2098/
Protet no 1006 du 26 juin 1952 de Monsieur l'Huissier près du
Tribunal de 1^{re} Instance à Usumbura ainsi que les pièces y annexées,
les héritiers du sieur Gulamhusein Ahmed Ladha se trouvant à
Ruhengeri.

L'Huissier, A. VERMEULEN

Monsieur l'Huissier
à
RUHENGRI

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE NYANZA
SECTEUR DE GITARAMA

Gitarama, le 2 juillet 1952.

Transmis copie pour information à Monsieur
l'Huissier près le Tribunal de 1^{re} Instance
à Usumbura.

676/Huiss.

Objet: M.A. Lalji c/ G. Amed Ladha

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la lettre
no 2097/Protêt no 1265 du 26 juin 1952 de Monsieur l'Huissier
près le Tribunal de 1^{re} Instance à Usumbura ainsi que les pièces
y annexées, les héritiers du sieur G. Ahmed Ladha habitant à
Ruhengeri.

L'Huissier, A. VERMEULEN

Monsieur l'Huissier
à
RUHENGHERI